



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mercredi 20 novembre 2013 — N° 94

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 45.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Dufour (René-Lévesque) fait une déclaration concernant la Journée nationale de l'enfant.

---

Mme St-Amand (Trois-Rivières) fait une déclaration concernant la Journée nationale de l'enfant.

---

M. Chapadeau (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) fait une déclaration concernant le 50<sup>e</sup> anniversaire des Citadelles de Rouyn-Noranda.

---

M. Ouimet (Fabre) fait une déclaration concernant la Semaine de la justice réparatrice.

---

M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Nathalie Goyens.

**20 novembre 2013**

---

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. et Mme Ghislaine et Raymond Demers.

---

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration concernant la Journée nationale du souvenir des victimes de la route.

---

M. Spénard (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de féliciter les entrepreneurs Dany Gilbert et Hébert Vachon pour leur contribution au développement de la communauté beauceronne.

---

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration concernant la Résidence Wales Home qui a reçu la mention d'honneur catégorie « Sécurité des soins » des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux.

---

Mme Larouche (Abitibi-Est) fait une déclaration afin de rendre hommage aux Foreurs de Val-d'Or.

---

À 9 h 56, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 h 11.

---

Moment de recueillement

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Ouimet (Fabre), conjointement avec M. St-Arnaud, ministre de la Justice, M. Le Bouyonnec (La Prairie), M. Khadir (Mercier) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale exprime son inquiétude face à la détérioration des conditions de sécurité et d'indépendance dans lesquelles œuvrent les magistrats, avocats et officiers de la justice en Haïti et souligne son espoir que les tensions qui prévalent dans le pays en ce moment se résolvent de façon pacifique et démocratique.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

Mme Trudel (Charlesbourg), conjointement avec M. Iracà (Papineau) et M. Rathé (Blainville), présente une motion concernant l'accès aux documents liés au Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase II; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Hivon, ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, conjointement avec Mme Vallée (Gatineau), Mme Roy (Arthabaska), M. Khadir (Mercier) et M. Rathé (Blainville), propose :

**20 novembre 2013**

---

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine des centres jeunesse, qui se déroule du 17 au 23 novembre;

QU'elle salue le travail remarquable qu'accomplissent au quotidien depuis 20 ans les équipes des 16 centres jeunesse du Québec auprès des jeunes en difficulté ou qui sont en situation de vulnérabilité;

QU'elle leur exprime sa reconnaissance pour toute l'énergie qu'elles consacrent à ces milliers de jeunes qui, chaque année, fréquentent les centres jeunesse en quête d'un soutien humain et chaleureux, et qui, grâce à leur encadrement, ont la possibilité de s'épanouir et de réaliser leurs rêves.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

M. Khadir (Mercier) propose :

QUE, dans le cadre des travaux entourant l'assurance autonomie, l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'assurer la gratuité des services de maintien à domicile aux personnes âgées et aux malades ayant un revenu disponible de moins de 20 000 \$ par année, tel que le réclame le Conseil du statut de la femme dans son mémoire rendu public hier.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi instituant le nouveau Code de procédure civile;

**20 novembre 2013**

---

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document intitulé *L'autonomie pour tous : livre blanc sur la création d'une assurance autonomie*.

---

Mme Poirier, première vice-présidente, donne l'avis suivant:

- la Commission des finances publiques se réunira afin de procéder à l'étude trimestrielle de la politique budgétaire du gouvernement et de l'évolution des finances publiques.

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 19 novembre 2013, sur la motion de M. Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, proposant que le principe du projet de loi n° 37, Loi interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste, soit maintenant adopté.

Conformément à l'article 100 du Règlement, à la fin de son intervention M. Tanguay (LaFontaine) propose l'ajournement du débat.

Un débat s'ensuit.

**20 novembre 2013**

---

À la demande de Mme Poirier, première vice-présidente, M. Duchesne, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de Mme Poirier, première vice-présidente, M. Deltell, leader du deuxième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires.

Le débat terminé, la motion d'ajournement du débat est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 72 en annexe)

Pour : **53**    Contre : **24**    Abstention : **0**

En conséquence, le débat sur la motion proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 37 est ajourné.

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné précédemment, sur la motion de M. Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, proposant que le principe du projet de loi n° 37, Loi interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste, soit maintenant adopté.

À 12 h 59, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

En conséquence, conformément à l'article 97 du Règlement, le débat sur la motion de M. Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, est ajourné.

Les travaux reprennent à 15 heures.

### Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Paradis (Brome-Missisquoi) propose :

QU'à l'occasion du 1<sup>er</sup> anniversaire du budget du ministre des Finances et de l'Économie et de son engagement de retour à l'équilibre budgétaire cette année, l'Assemblée nationale exige que le gouvernement péquiste s'engage formellement à présenter un plan de retour à l'équilibre budgétaire lors du dépôt de la prochaine mise à jour économique du ministre des Finances et de l'Économie.

M. Cousineau, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 43 minutes 12 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 38 minutes 24 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 14 minutes 24 secondes sont allouées au 2<sup>e</sup> groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué aux groupes parlementaires en proportion de leur représentation à l'Assemblée. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 73 en annexe)

Pour : **53** Contre : **36** Abstention : **0**

20 novembre 2013

---

## Projets de loi du gouvernement

### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné plus tôt au cours de la présente séance, sur la motion de M. Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, proposant que le principe du projet de loi n° 37, Loi interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste, soit maintenant adopté.

---

À 17 h 59, M. Ouimet, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 21 novembre 2013, à 9 h 45.

## SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 20 novembre 2013, à 15 h 38, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 41 Loi modifiant la Loi sur la fonction publique principalement en matière de dotation des emplois

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

20 novembre 2013

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Tanguay (LaFontaine) :

(Vote n° 72)

**POUR - 53**

Arcand (PLQ)	Drolet (PLQ)	Marsan (PLQ)	Roy (CAQ)
Bergman (PLQ)	Dubé (CAQ)	Martel (CAQ)	(Arthabaska)
Billette (PLQ)	Dutil (PLQ)	Ménard (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Blais (PLQ)	Fournier (PLQ)	Moreau (PLQ)	Spénard (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Amand (PLQ)
(Mégantic)	(Hull)	Ouellette (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Gautrin (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Tanguay (PLQ)
(Jean-Talon)	Hamad (PLQ)	(Fabre)	Thériault (PLQ)
Carrière (PLQ)	Houda-Pepin (PLQ)	Paradis (PLQ)	Trudel (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Iracà (PLQ)	Picard (CAQ)	(Charlesbourg)
Charlebois (PLQ)	Kelley (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
Daneault (CAQ)	Le Bouyonnec (CAQ)	Reid (PLQ)	Vallières (PLQ)
de Santis (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	Vien (PLQ)
Deltell (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Rousselle (PLQ)	Weil (PLQ)
Diamond (PLQ)	Marcoux (PLQ)	Roy (CAQ)	
		(Montarville)	

**CONTRE - 24**

Beaudoin (PQ)	Goyer (PQ)	Richard (PQ)	Trottier (PQ)
Bouillé (PQ)	Hébert (PQ)	(Duplessis)	Trudel (PQ)
Cardin (PQ)	Leclair (PQ)	Richer (PQ)	(Saint-Maurice)
Champagne (PQ)	Marceau (PQ)	Roy (PQ)	Turcotte (PQ)
Chapadeau (PQ)	Pelletier (PQ)	(Bonaventure)	Villeneuve (PQ)
Claveau (PQ)	(Saint-Hyacinthe)	Therrien (PQ)	
Ferland (PQ)	Proulx (PQ)	Traversy (PQ)	
Gadoury-Hamelin (PQ)	Richard (PQ)		
	(Îles-de-la-Madeleine)		

20 novembre 2013

---

Sur la motion de M. Paradis (Brome-Missisquoi) :

**(Vote n° 73)**

**POUR - 53**

Arcand (PLQ)	Drolet (PLQ)	Marsan (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bergman (PLQ)	Dutil (PLQ)	Martel (CAQ)	Spénard (CAQ)
Billette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Ménard (PLQ)	St-Amand (PLQ)
Blais (PLQ)	Gaudreault (PLQ)	Moreau (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Hull)	Morin (PLQ)	Tanguay (PLQ)
(Mégantic)	Gautrin (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Hamad (PLQ)	Paradis (PLQ)	Trudel (CAQ)
(Jean-Talon)	Houda-Pepin (PLQ)	Poëti (PLQ)	(Charlesbourg)
Bonnardel (CAQ)	Iracà (PLQ)	Ratthé (IND)	Vallée (PLQ)
Carrière (PLQ)	James (PLQ)	Reid (PLQ)	Vien (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	Weil (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Le Bouyonnec (CAQ)	Rousselle (PLQ)	
Daneault (CAQ)	Legault (CAQ)	Roy (CAQ)	
de Santis (PLQ)	Lessard (PLQ)	(Montarville)	
Deltell (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)	
Diamond (PLQ)	Marcoux (PLQ)	(Arthabaska)	

**CONTRE - 36**

Beaudoin (PQ)	Ferland (PQ)	Marceau (PQ)	St-Arnaud (PQ)
Bédard (PQ)	Gadoury-Hamelin (PQ)	McKay (PQ)	Therrien (PQ)
Bérubé (PQ)	Gaudreault (PQ)	Pagé (PQ)	Traversy (PQ)
Bouillé (PQ)	(Jonquière)	Pelletier (PQ)	Trudel (PQ)
Cardin (PQ)	Goyer (PQ)	(Saint-Hyacinthe)	(Saint-Maurice)
Champagne (PQ)	Hébert (PQ)	Proulx (PQ)	Turcotte (PQ)
Chapadeau (PQ)	Hivon (PQ)	Richard (PQ)	Villeneuve (PQ)
Claveau (PQ)	Leclair (PQ)	(Îles-de-la-Madeleine)	Zakaïb (PQ)
David (IND)	Lelièvre (PQ)	Richer (PQ)	
De Courcy (PQ)	Malavoy (PQ)	Roy (PQ)	
Duchesne (PQ)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)	